



# COURSE « ETS MAYNATS »

CAUTERETS (Hautes-Pyrénées),  
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017

## REGLEMENT DE COURSE



### 1. GENERALITES

La Course « Ets Maynats » est **une épreuve de course à pieds pour les enfants** organisée par le Club Athlétique du Vignemale de CAUTERETS, association Loi 1901 N°0651001995. Elle est ouverte **à partir de la catégorie poussins jusqu'aux cadets** (garçons et filles - licenciés ou non).

La course aura lieu le **Dimanche 10 Septembre 2017**. Un départ commun aux catégories **benjamins, minimes** et **cadets** sera donné **à 9h32** sur l'Esplanade du Casino de Cauterets. Le départ des **Poussins** sera donné **à 9h30**. L'arrivée sera jugée au même endroit.

### 2. PARCOURS

- La boucle des **poussins** mesure **1.4 km** pour **30m** de dénivelé (**parcours bleu**).
- La boucle des **benjamins** mesure **2.5 kms** pour **65m** de dénivelé (**parcours rouge**).
- La boucle des **minimes** mesure **5 kms** pour **130m** de dénivelé (**parcours vert**).
- La boucle des **cadets** mesure **7.5kms** pour **195m** de dénivelé (**parcours jaune**).

**Le parcours sera balisé dans son intégralité.**

Les parcours empruntent les chemins autour du village, les rues de la ville pour le départ et l'arrivée.

**En aucun cas, le parcours ne sera modifié.**

### 3. INSCRIPTIONS

Les inscriptions par courrier sont ouvertes **à compter du Lundi 10 Juillet 2017, jusqu'au vendredi 8 Septembre 2017 (cachet de la poste faisant foi).**

**Inscriptions le jour de la course à partir de 8h jusqu'à 9h.**

Téléchargement du bulletin d'inscription, certificat médical, autorisation parentale et du règlement sur le site:  
[www.race-cauterets.com](http://www.race-cauterets.com)

Les inscriptions **par courrier**, seront envoyées à l'adresse : **Mr LARROUDE Alain, BP 57 65110 CAUTERETS.**

Le nombre de participants sera limité à **100 coureurs, toutes catégories confondues.**

Le prix d'inscription est fixé à **3 euros** pour les poussins, à **5 euros** pour les autres catégories. Chèque à l'ordre du "Club Athlétique du Vignemale" ou espèces.

L'organisation ne validera l'inscription que lorsque le dossier sera complet : **bulletin d'inscription dûment rempli, autorisation parentale, lecture du règlement de la course, certificat médical ou photocopie de la licence valide et paiement.**

La **remise des dossards** se fera sur le lieu de départ (Esplanade du Casino) à **partir de 8h le Dimanche 10 Septembre 2017.**

#### 4. ANNULATION

Toute **demande d'annulation d'inscription devra être réalisée avant le 02/09/17.** Cette demande devra être adressée à l'organisation **par courrier** à l'adresse précédente. Cette annulation ne sera acceptée que **sur présentation d'un certificat médical.** L'organisation remboursera la totalité des frais d'inscription. **Passée cette date, aucune annulation ne sera prise en compte** et aucun remboursement ne sera possible.

En cas d'annulation de la course pour des raisons internes à l'organisation, les coureurs seront remboursés.

#### 5. CERTIFICAT MEDICAL et ASSURANCE.

Les inscriptions ne présentant pas le bulletin, un certificat médical ou une licence en cours de validité (club de course à pied) ainsi qu'une autorisation parentale ne seront pas validées. **Aucun dossard ne sera attribué sans ces pièces jointes obligatoires.**

Les coureurs non licenciés devront présenter **un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied, en compétition.** (De moins de 12 mois au jour de l'épreuve)

**Responsabilité civile:** l'organisation est couverte par une assurance RC ponctuelle.

Chaque coureur doit avoir une assurance individuelle accident.

#### 6. SECURITE

Pompiers de Cauterets, Croix Rouge et Cabinet Médical de Cauterets.

#### 7. MATERIEL

**Aucun matériel n'est obligatoire**, cependant l'organisation fait appel à la responsabilité et l'autonomie de chaque coureur.

Chaque coureur devra s'équiper en conséquence et en fonction des conditions météorologiques du jour.

## 8. ASSISTANCE et RAVITALEMENTS

**Epreuve en autonomie totale.**

**Aucune assistance extérieure aux coureurs ne sera tolérée par l'organisation, sous peine de disqualification.**

Un ravitaillement attendra les coureurs après l'arrivée. Gâteaux, boissons, seront servis à tous les participants.

## 9. ABANDON

Tout abandon en cours d'épreuve, **doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation, au poste de contrôle le plus proche. Le dossard sera rendu** à ce même poste de contrôle pour éviter toute confusion.

L'organisation mettra en place un moyen de rapatriement en cas d'abandon.

## 10. ARRIVEE

**L'arrivée** sera jugée sur **l'Esplanade du Casino**, les dossards et chasubles seront récupérés dès la ligne d'arrivée franchie.

## 11. CLASSEMENTS - DOTATIONS - RECOMPENSES

Un classement général sera établi et officialisé après l'arrivée des derniers concurrents.

**La remise des prix aura lieu sur l'Esplanade du Casino**, sitôt la course finie et récompensera :

- les 3 premiers garçons et filles du classement général de chaque catégorie.

## 12. DROIT A L'IMAGE

Le concurrent donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les familles des coureurs renoncent à tout recours à l'encontre de l'organisation à ce sujet.

## 13. ETHIQUE

- Tous les concurrents s'engagent :
  - Nous attendons de chaque participant une attitude irréprochable. **Aucun déchet ne doit être jeté.**
  - **à respecter scrupuleusement le balisage.**
  - **à respecter tous les bénévoles et organisateurs** avant, pendant et après la course. Eux aussi sont là pour le plaisir et pour votre plaisir.
- Les concurrents se doivent **assistance mutuelle**. tout incident doit être signalé le plus vite possible au poste de contrôle le plus proche.